

« Objectif 100 000 bornes » :

E.Leclerc annonce l'installation de 5 000 nouvelles bornes¹ électriques d'ici 2 ans dans les parkings de ses magasins, et 10 000 ² d'ici 2025.

Ivry sur Seine – le 12 octobre 2020. Dans le cadre de la charte « Objectif 100 000 bornes » détaillée ce jour par le Ministère des Transports, E.Leclerc a confirmé agrandir son propre parc de recharge pour véhicules électriques de 5 000 bornes d'ici fin 2022 et de 10 000 bornes d'ici fin 2025. Cela vient prolonger l'action de l'enseigne en faveur d'une mobilité plus responsable, initiée dès 2010 avec la mise en place d'un programme alors inédit avec le constructeur Renault.

La mobilité électrique, affaire de tous les acteurs, publics comme privés

Alors que le nombre de points de charge des véhicules électriques progresse moins vite que le nombre d'immatriculations de ces véhicules, la mobilisation des acteurs publics comme privés sur ce sujet est au cœur de la charte édictée par le Ministre des Transports et dont E.Leclerc est signataire.

« C'est un sujet essentiel. L'Etat a raison de vouloir mobiliser tous les opérateurs pour donner ses chances à la voiture électrique française. E.Leclerc a été pionnier et va accélérer dans ce domaine notamment en visant 5000 nouvelles bornes d'ici 2 ans et 10 000 d'ici 2025 », commente Michel-Edouard Leclerc, Président du Comité stratégique des Centres E.Leclerc.

E.Leclerc, acteur de la mobilité électrique accessible depuis 2010

E.Leclerc avait annoncé dès 2010 un partenariat inédit en s'associant avec le constructeur Renault pour concevoir un vaste programme en faveur de la mobilité électrique. Equipement des parkings des magasins en infrastructures de recharge (bornes ou points de charge) dès 2011, achat de véhicules électriques de fonction pour les collaborateurs dès 2012, création de clubs « ambassadeurs » en région pour promouvoir la mobilité propre en 2013 : un plan bâti sur l'offre et la pédagogie.

¹ 10 000 points de charge

² 20 000 points de charge

Aujourd'hui 231 parkings de Centres E.Leclerc sont dotés de 823 points de charge pour véhicules électriques. Pour poursuivre ce développement, 10 000 nouveaux points de charge viendront équiper les parkings des Centres E.Leclerc d'ici fin 2022, et 20 000 d'ici fin 2025.

A propos du Mouvement E.Leclerc

Avec 721 magasins et 536 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 38,8 milliards d'euros (hors carburant) en 2019. Le leadership de l'enseigne est confirmé par une part de marché de 21,6 %. Ces performances résultent d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien.

Contact presse

Service de presse E. Leclerc

01 80 18 18 10

e.leclerc@agencebabel.com